



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/10/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 26 octobre 2009
D - 20090538

Aujourd'hui Lundi 26 octobre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Melle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Pierre LOTHAIRE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Wanda LAURENT, Mme Marie-Claude NOEL,

***Acquisition par la Ville de Bordeaux de l'immeuble situé 7
place saint Martial. Autorisation. Décision.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Maison de quartier, située 9 place Saint Martial à Bordeaux, implantée dans le quartier des Chartrons, fonctionne dans des locaux actuellement trop exigus et inadaptés aux activités pratiquées.

Cette structure, gérée par l'U.S Chartrons, est un lieu de rencontre et de convivialité incontournable pour le quartier dont il convient de soutenir l'activité.

La Ville se propose donc d'acheter l'immeuble mitoyen situé 7 place Saint Martial appartenant à la Communauté Urbaine de Bordeaux cadastré RP-179 pour une superficie de 155 m².

En application de la règle communautaire en matière d'intervention foncière, cette vente est réalisée moyennant un prix de 135 000 € soit 75 % du prix fixé par France Domaine dans son rapport du 5 mars 2009.

Ce bien fera l'objet de travaux d'aménagement par la Ville qui pourraient intervenir en 2011 pour une mise en service en 2012.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider

L'acquisition à la Communauté Urbaine de Bordeaux de la propriété située 7 place Saint Martial cadastrée RP-179 moyennant un prix de 135 000 € auquel viendront s'ajouter les frais d'acte.
L'ouverture des crédits nécessaires à cette opération au budget en cours

Autoriser Mr Le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire**